KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

QUATORZIEME NUMERO DE LA REVUE AFRICAINE DES LETTRES, DES SCIENCES

KURUKAN FUGA
VOL : 4-N°14 JUIN 2025

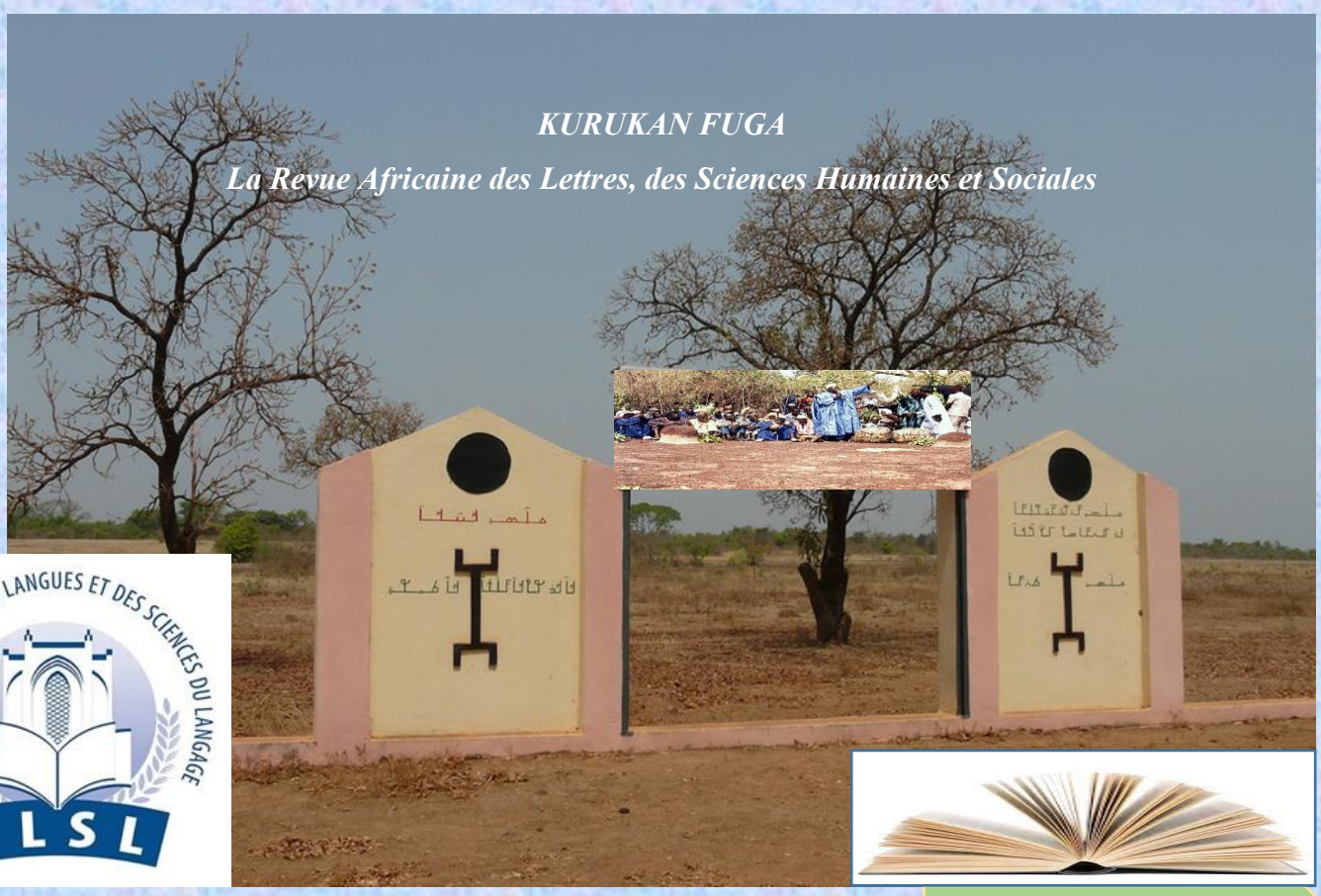

ISSN : 1987-1465

Website : http://revue-kurukanfuga.net

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 4-N°14 JUIN 2025

Bamako, Juin 2025

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : http://revue-kurukanfuga.net

Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

COPERNICUS	MIR@BEL	CROSSREF	SUDOC	ASCI	ZENODO
https://journals.indexcopernicus.com/search/details?id=129385&lang=ru	https://reseaumirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga	https://search.crossref.org/search/works?q=kurukan+fuga&from_ui=yes	https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt//DB=2.1/SET=4/TTL=1/SHW?FRST=5	https://ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=16126	https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&l=list&p=1&s=10&sort=newest

DIRECTEUR DE PUBLICATION

- *Prof. MINKAILOU Mohamed (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

REDACTEUR EN CHEF

- *Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali) -*

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

- *SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

COMITE DE REDACTION ET DE LECTURE

- SILUE Lèfara, Maitre de Conférences, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- *KEITA Fatoumata,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *KONE N'Bégué,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *DIA Mamadou,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *DICKO Bréma Ely,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *TANDJIGORA Fodié,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *TOURE Boureima,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *CAMARA Ichaka,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

- *OUOLOGUEM Belco,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *MAIGA Abida Aboubacrine,* Maitre-Assistant *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- DIALLO Issa, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- KONE André, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIARRA Modibo, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- MAIGA Aboubacar, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DEMBELE Afou, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)
- Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof.TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)
- Prof.DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- Prof.CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- SAMAKE Ahmed,Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- *BALLO Abdou, Maitre de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- *Prof.FANE Siaka* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *KEITA Issa Makan, Maitre-de Conférences* (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- *KODIO Aldiouma, Maitre de Conferences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- *Dr SAMAKE Adama* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*
- *Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA*
- *Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- *Prof. AZASU Kwakuvi (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof.ADEDUN Emmanuel (University of Lagos,Nigeria)*
- Prof. SAMAKE Macki, *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

- *Prof. DIALLO Samba (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. J.Y.Sekyi Baidoo (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof. Mawutor Avoke (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët Boigny, RCI)*
- *Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, RCI)*
- Prof. LOUMMOU Khadija (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. LOUMMOU Naima (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. SISSOKO Moussa (Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Brahima *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. KAMARA Oumar (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- Prof. DIENG Gorgui (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)
- Prof. AROUBOUNA Abdoulkadri Idrissa (Institut Cheick Zayed de Bamako)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K.Mereku, University of Education, Winneba
- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouet Boigny
- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof.KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouet Boigny, Abidjan
- Prof.TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof.BALLO Siaka, *(Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

TABLE OF CONTENTS

N°	Auteurs &Titres	Pages
01	Zoulcoufouli ZONOU, AGRICULTURE ET LITTERATURE : VERS UNE PERSPECTIVE SOCIO-EDUCATIVE DANS LES SILLONS D'UNE ENDURANCE DE AROUNA DIABATE ET CREPUSCULE DES TEMPS ANCIENS DE NAZI BONI	01-11
02	Eulalie ZONGO, Adeline Dorothée KANDO, Ludovic Ouhonyioué KIBORA, Patrice TOE, L'IMPLEMENTATION DES MOUSTIQUES GENETIQUEMENT MODIFIES DANS LE CADRE DU PROJET TARGET MALARIA AU BURKINA FASO : Une analyse des stratégies d'enrôlement des acteurs	12-26
03	Kra Ferdinand KOFFI, Bi Irié Ernest TOUOUI, L'INTERGÉNÉRICITÉ COMME PROCÉDÉ ESTHÉTIQUE ET IDÉOLOGIQUE DANS LE PALONGO : L'EXEMPLE DES CHANSONS DE SIE CHARLES	27-40
04	SIMLIWA PITALA Amaèti, KAZIMNA Passambadi, VALENCE OBJECTIVABLE D'HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE ET TRAVAIL DE DEUIL DANS UNE SPIRALE RELATIONNELLE DES EPLORES : vécu de la perte par les collègues d'une victime d'un accident de travail dans la carrière d'Agbélouvé (Maritime-Togo)	41-57
05	SAHA Michel, LE PLURILINGUISME EN COTE D'IVOIRE : UNE PERTE OU UN ENRICHISSEMENT D'IDENTITE POUR L'IVOIRIEN ?	58-68
06	Kouadio Aimé-Charles KONAN, Dimi Théodore DOUDOU, Zié Adama OUATTARA, AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLES ET MUTATIONS SOCIALES CHEZ LES COMMUNAUTES RIZICOLES D'ABOKRO ET DE BESSELIKRO	69-95
07	ZAKARI Aboubacar , BETOU Bizo, GESTION DES PUITS PASTORAUX DANS LA COMMUNE RURALE DE KANEMBAKACHE DANS UN CONTEXTE DECENTRALISE	96-115
08	Boubacar dit Dèdè TRAORE, N'gna TRAORE, FER, POUVOIR ET SOCIETE CHEZ LES FORGERONS MUNKORO DE SOBARA DANS LE BUWATUN (MALI)	116-133
09	AMOI Evrard, WOMEN REPRESENTATION IN TIYAMBE ZELEZA'S SMOULDERING CHARCOAL IN THE CONFLUENCE OF RESISTANCE AND SUBMISSION	134-145

10	***YA Komenan Raphael,*** ***PROBLEMATIQUE DE LA MONTEE DU FEMINICIDE EN COTE D'IVOIRE***	***146-160***
11	***DIARRASSOUBA Youssouf,*** **INTERMEDIALITY IN *FRESHWATER* BY AKWAEKE EMEZI: A HYBRIDIZATION OF LITERATURE, ORAL TRADITION, AND IGBO SPIRITUALITY**	***161-174***
12	***Sama Missimba WEMBOU, Banabia LONGA,*** ***LE PAYS LAMBA ET LE CONTACT COLONIAL ALLEMAND : AFFRONTEMENTS, ADAPTATION ET COLLABORATION (1898-1914)***	***175-186***
13	***Ibrahima OUIBGA*** ***APPROCHE HISTORIQUE DU PEUPLEMENT DOGON DE L'OUEST-MOOGO (BURKINA FASO)***	***187-206***
14	***N'DRI Kouadio Joseph,*** **ECRITURE ROMANESQUE COMME EXPRESSION MULTI-ETHNIQUES DANS *LES NAUFRAGES DE L'INTELLIGENCE* DE JEAN-MARIE ADÉ ADIAFFI : UNE ANALYSE STYLISTIQUE ET INTERTEXTUELLE**	***207-217***
15	***Ouliaouli Francine Christelle SANNE TIA,*** ***LA PUBLICITE ET LE MARKETING D'INFLUENCE DANS LE SECTEUR DE LA TELECOMMUNICATION SUR LE RESEAU SOCIAL TIKTOK EN COTE D'IVOIRE***	***218-233***
16	***Bossou GOEPOGUI, Joseph Lamilé SONGBONO,*** ***PHENOMENOLOGIE, ITINERAIRE BIOGRAPHIQUE ET THERAPIE SECTAIRE CHEZ LES LOMA DU SUD DE LA GUINEE***	***234-245***
17	***Sheibou SANOGO,*** ***ETUDE DES EMPRUNTS PHONETIQUES EN BAMANANKAN***	***246-256***
18	***Ruth Damou DIARRA, Mama KONTA, Essy Sakya Gracia AGNEGUE, Daouda SANOGO, Fousseyni KANE, Soumba KEITA, Hamady COULIBALY, Bourama CISSE, Mahamoudou TOURE, Seydou DOUMBIA,*** ***FACTEURS INFLUENÇANT L'OBSERVANCE DE LA CHIMIO PREVENTION DU PALUDISME SAISONNIER CHEZ LES ENFANTS DE 3 A 59 MOIS DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE KOULIKORO, MALI, 2024***	***257-271***
19	***Ayouba KONE,*** ***LES EFFORTS DE PRECHE DE CHEKH SAID SYLLA AU SERVICE DU NOBLE HADITH***	***272-280***

20	***Honhinlin Camara,*** ***L'INFLUENCE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) SUR LA SEXUALITE DES ADOLESCENTS DE COCODY ET ATTECOUBE EN MILIEU URBAIN ABIDJANAIS***	***281-300***
21	***Fernand OUEDRAOGO,*** ***LA NOTION DE PAIX CHEZ EMMANUEL KANT ET CHEZ EMMANUEL LEVINAS***	***301-322***
22	***Amadou NSANGOU,*** ***MODERNISATION ET PATRIMONIALISATION DU MUSEE DES ROIS BAMOUN A L'OUEST-CAMEROUN : ANALYSE D'UNE RESTITUTION SYMBIOTIQUE DES MONOGRAPHIES ROYALES ET DE L'HISTOIRE D'UN PEUPLE***	***323-349***
23	***MOMO Hubert Etienne,*** ***LA COMMUNICATION PARTICIPATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL A L'EPREUVE DE L'ESPACE EXISTENTIEL : LE CAS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES AU CAMEROUN***	***350-362***
24	***ZOYIKPO Komitse Mawufemo,*** ***MODERNISATION DES METIERS DE LA FORGE ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AU SUD-TOGO : INGENIOSITE, FINANCEMENT ET RECONNAISSANCE***	***363-378***
25	***ADOU Djinambraid Gift Zieth-Boris,*** ***ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET LUTTE CONTRE LES FAKE NEWS EN CÔTE D'IVOIRE***	***379-392***
26	***Assindah MAGNETINE, Kékessi Kossi ABOSSE, Gnamassi TCHAKOU,*** ***PERCEPTION DU ROLE DES ELUS LOCAUX ET FAIBLE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA PREFECTURE DE L'EST-MONO AU TOGO***	***393-409***
27	***Yétchinmèdjo SORO, Koffi Dermane KOUAKOU,*** ***IMPACT DES REPRESENTATIONS SUR L'ITINERAIRE THERAPEUTIQUE DU PALUDISME CHEZ LES BAOULE DE DJEBONOUA (COTE D'IVOIRE)***	***410-428***
28	***Sekou SISSOKO, Mamoutou COULIBALY*** ***TEACHING ESP IN A PARAMEDICAL CONTEXT: THE CASE OF INFSS OF BAMAKO***	***429-440***
29	**Assama GUINDO, Daouda TRAORE, Demba COULIBALY**,	***441-452***

	ANALYSE DES PERFORMANCES DE L'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL VIA UNE APPLICATION MULTILINGUE : CAS DU CAS DE SIBY	
30	*Aboubacar NIAMBELE, ALI TIMBINE, Mahamadou DIARRA* *L'ORIGINE DES CIVILISATIONS QUI ONT FAÇONNE L'AMERIQUE, LE NOUVEAU MONDE.*	*453-466*
31	*NGAOURI Landri* *LES ADJECTIFS DANS LA LANGUE KWANJA*	*467-481*
32	*Jean De Dieu KROUWA* *L'IRONIE : UN MOYEN DE COMMUNICATION SOCIALE DANS LA POÉSIE DES FEMMES DE CÔTE D'IVOIRE.*	*482-494*
33	*Symphorien Dimanche ZONGO* *POÉSIE ET ENJEUX SOCIO-ÉDUCATIFS À TRAVERS BRUITS DE SILENCES DE MADELEINE DE LALLÉ : ANALYSE ETHNOSTYLISTIQUE.*	*495-511*
34	*Honoré Kouassi N'GORAN* *LA BERCEUSE, UN OUTIL IDÉOLOGIQUE DE TRANSMISSION DE VALEURS ÉTHIQUE ET CULTURELLE CHEZ L'ENFANT À BAS ÂGE*	*512-522*
35	*Cyriaque SOSSOU,Raoul S. AHOUANGANSI, Didier KOMBIENI,* *HISTORICAL AND SOCIETAL CONTEXT OF AFRICAN AMERICAN WOMEN'S STRUGGLES AND SELF-DEFINITION IN SOME SELECTED WORKS BY ALICE WALKER, MAYA ANGELOU AND BERNADINE EVARISTO*	*523-541*
36	*Youssouf MARIKO* *LE CORAN ET LA LANGUE ARABE : LECTURE DE L'ARABITE DU TEXTE.*	*542-561*
37	*Natié COULIBALY, Bakary DEMBÉLÉ, Idrissa Abdel Hamid KONATÉ, Yacouba LOUGUÉ, Ahmed YATTARA,* *MOTIVATIONS, CONTRAINTES ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES ENSEIGNANTS EN REPRISE D'ETUDES A L'ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE (ENSUP) DE BAMAKO : UNE ETUDE QUALITATIVE*	*562-576*
38	*Dr. Mohamed BERTHE,Dr. Ibrahim SANOGO, Dr. Hamassire GAKOU* *LES INCIDENCES DE LA COVID-19 SUR LA GOUVERNANCE DECENTRALISEE : CAS DES MUNICIPALITES DU DISTRICT DE BAMAKO (MALI).*	*577-597*

39	*Soungalo KONE, Dr. Sory DOUMBIA* *FROM SLAVERY TO SHARECROPPING: A READING OF THE THIRD LIFE OF GRANGE COPELAND BY ALICE WALKER*	*598-609*
40	*Aminata KASSAMBARA, Lèfara SILUE* *READING SYMBOLS AND MEANINGS IN BESSIE HEAD'S WHEN RAIN CLOUDS GATHER*	*610-623*
41	*Mamadou TOGOLA,* *COMMERCE BILATERAL ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LE SENEGAL*	*624-637*
42	*Ibrahim TOURE,* *MECANISMES DE DECREDIBILISATION DE L'AUTRE PAR L'ARGUMENT AD HOMINEM DANS LE DISCOURS DU COLONEL ABDOULAYE MAIGA AU MALI*	*638-651*
43	*Dr Papa Birane THIAM, Dr Moussa Aleyri Salam Sy* *CAPTIFS ET CAPTIVITÉ DANS LA GUERRE DE MITHRIDATE D'APPIEN*	*652-675*
44	*Oumarou AROU, Moussa FOFANA* *VÉCU DE DIABÈTIQUE AU CENTRE DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE DE BAMAKO : ENTRE EXIGENCE DE LA MALADIE ET ADAPTATION AU NOUVEAU MODE DE VIE*	*676-689*
45	*Elise ABENG ZE* *L'APPRENTISSAGE DU CONTE DANS LE SYSTEME EDUCATIF FRANCOPHONE : DEFIS ET ENJEUX*	*690-702*
46	*N'GUESSAN Djemis Jean Elvis Ghislain* *INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INERTIE DU CADRE REGLEMENTAIRE DE REGULATION DE LA PROPAGANDE HOUPHOUËTISTE DES QUOTIDIENS D'INFORMATIONS GENERALES IVOIRIENS*	*703-717*
47	*Tété Mireille OURAGA* *ANALYSE PHONOLOGIQUE DES TONS EN NIABRE, PARLER BETE DE GAGNOA*	*718-731*
48	*Marie Désiré KAMENI* *EFFETS STYLISTIQUES COMME EFFICACITE DU LANGAGE DRAMATURGIQUE DANS ILS ONT MANGE MON FILS DE JACQUES FAME NDONGO*	*732-740*
49	*Joseph Bernard DZENE EDZEGUE* *LES PROVERBES AFRICAINS FRANCOPHONES: ENTRE MONDIALISATION ET PRESERVATION DE L'IDENTITE CULTURELLE*	*741-755*
50	*Moise DAGNOKO, Ibrahima TRAORE et Souleymane KEITA*	*756-767*

	ENTRE EDUCATION OCCIDENTALE ET PRESERVATION DES VALEURS SOCIO-CULTURELLES : UNE ANALYSE POSTCOLONIALE DE SOUS L'ORAGE ET L'AVENTURE AMBIGUE	
51	***Dr. ALANSARY AKRIMAH*** ***L'INFLUENCE DOGMATIQUE DU PELERINAGE SULTANIEN EN AFRIQUE DE L'OUEST***	***768-779***

Revue KURUKAN FUGA

Vol. 4, N°14, pp. 638 – 651, Juin 2025
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : https://doi.org/10.62197/LUGC5478
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : https://revue-kurukanfuga.net

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA

DECREDIBILISER L'ADVERSAIRE PAR L'ARGUMENT *AD HOMINEM* : ANALYSE DU DISCOURS DU COLONEL ABDOULAYE MAÏGA

Ibrahim TOURÉ
Enseignant-chercheur à l'Université Yambo Ouologuem de Bamako (UYOB)
ibtoure769@gmail.com

Résumé
Depuis le coup d'Etat d'aout 2020 ayant renversé le Président démocratiquement élu au Mali, Ibrahim Boubacar KEÏTA (IBK), les relations entre la CEDEAO et les dirigeants de la transition du Mali sont tendues. Ce contexte est favorable à l'utilisation d'un type d'argument prisé dans le discours conflictuel : l'argument ad hominem. L'analyse que nous faisons de ce procédé argumentatif porte sur le discours que le Ministre de l'administration territoriale du Mali et premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye MAÏGA, a prononcé lors de la 77è session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 24 septembre 2022. Le travail s'inscrit dans le champ de l'argumentation dans le discours et opte pour une approche qualitative axée sur la teneur des propos. L'étude a démontré que l'utilisation de l'argument ad hominem fait coup double dans le discours du locuteur : légitimer les dirigeants de la transition du Mali et décrédibiliser ceux des pays présentés comme hostiles au régime militaire de Bamako.

Mots-clés : ad hominem, argument, décrédibilisation, légitimation, transition.

****

Abstract
Since the August 2020 coup that overthrew the democratically elected President, Ibrahim Boubacar KEITA (IBK), relations between ECOWAS and the leaders of the Malian transition have been strained. This context is favorable to the use of a type of argument popular in conflictual discourse: the ad hominem argument. Our analysis of the ad hominem argument focuses on the speech delivered by Mali's Minister of Territorial Administration and interim Prime Minister, Colonel Abdoulaye MAÏGA, at the 77th session of the United Nations General Assembly in New York on September 24, 2022. The work falls within the field of argumentation in discourse and opts for a qualitative approach focused on the content of the remarks. This study demonstrated that the use of the ad hominem argument serves a double purpose in the speaker's discourse: legitimizing the leaders of the Malian transition and discrediting those in countries presented as hostile to the military regime in Bamako.
Key words : ad hominem, argument, discrediting, legitimizing, transition.

Cite This Article As: TOURE, I.(2025). «DECREDIBILISER L'ADVERSAIRE PAR L'ARGUMENT *AD HOMINEM* : ANALYSE DU DISCOURS DU COLONEL ABDOULAYE MAÏGA » *Kurukan Fuga*, 4(14), 628–651. https://doi.org/10.62197/LUGC5478

Introduction

Les deux coups d'Etat intervenus en août 2020 et mai 2021 ont créé des tensions diplomatiques entre le Mali et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce contexte politique a donné lieu à une campagne discursive de décrédibilisation de l'autre. Ainsi certains chefs d'Etat de la sous-région refusent de reconnaitre légitimité de la junte. Cette dernière, de son côté, ne reste pas passive face aux critiques dont elle faisait l'objet. C'est dans cette logique que des communiqués sont lus à la télévision nationale pour réagir à tout propos d'un pays étranger tendant à délégitimer le pouvoir des militaires maliens. Le Mali et ses anciens partenaires étant engagés dans une campagne discursive tendue, nous estimons que les propos qu'ils s'adressent sont hostiles. Le contexte et les rapports entre ces différents acteurs constituent donc un champ de bataille propice à l'utilisation d'un type d'argument bien particulier et très prisé dans le discours conflictuel : l'argument *ad hominem*.

L'étude des discours de décrédibilisation de l'adversaire constituent l'un des axes de recherche importants en analyse du discours. Ainsi, Nouhou GANO, dans son article *le discours d'Abdoul Mbaye du 21 juillet 2020 : quels outils et perspectives de l'analyse du discours* ? s'interroge sur la manière dont se construit la décrédibilisation de l'adversaire politique. Son étude est axée principalement sur une approche énonciative basée sur l'étude des marqueurs énonciatifs notamment les déictiques personnels, la modalisation et par une approche interdiscursive basée sur la présence du discours de l'autre, de l'adversaire dans le discours de l'orateur.

De même Elodie GLERUM et Lilijan TEOFANOVIC, dans leur article intitulé *Attaquer les faces, décrédibiliser les places : gérer et générer la polémique dans une confrontation verbale entre Jean-François Copé et Tariq Ramadan du 9 février 2011*, s'intéressent aux stratégies discursives d'attaque et de défense utilisées par deux adversaires en face-à-face sur un plateau de télévision. La littérature sur les procédés de décrédibilisation de l'adversaire est donc très riche dans le domaine de l'analyse du discours. Mais la présente réflexion se différencie par le fait que nous étudions ce mécanisme de décrédibilisation de l'autre uniquement à travers le déploiement d'un type d'argument particulier : *l'argument ad hominem*, dans un contexte de relations tendues. Ainsi, notre réflexion est construite autour des questions suivantes : quelles sont les visées argumentatives de l'utilisation de l'argument *ad hominem* dans le discours prononcé à la tribune des Nations unies par le Colonel Abdoulaye MAÏGA en 2022 ? Quelles sont les formes linguistiques et rhétoriques à travers lesquelles ce type d'argument est déployé dans ce discours ?

Nous estimons que l'usage de cet argument s'inscrit dans une perspective discursive visant à délégitimer les dirigeants d'autres pays hostiles aux autorités de la transition du Mali et, ce faisant, les dirigeants du Mali eux-mêmes construisent une légitimation de soi. Les formes linguistiques et rhétoriques à travers lesquelles se manifeste l'argument *ad hominem* sont le recours à un discours conflictuel visant à « déplacer » l'adversaire (Windisch, 2007) ainsi que les autres formes de l'argument *ad hominem* dont l'argument par la girouette qui en est un composant.

L'analyse porte sur le discours que le Ministre de l'administration territoriale du Mali et premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye MAÏGA a prononcé lors de la 77è session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 24 septembre 2022. En effet, dans ce discours, il répond nommément à tous les dirigeants étrangers qui ont tenu de discours hostiles contre la transition malienne.

Pour ce faire, nous avons divisé ce travail en deux grandes parties : une première partie consacrée à la présentation des éléments théoriques et dans la seconde nous avons procédé à l'analyse du corpus.

1. Argumentation idéologique/argumentation périphérique : la place de l'homme politique

L'argumentation politique est dite périphérique lorsque l'orateur sort de la bataille des idées pour entrer dans un autre type de procédé discursif où la communication politique devient un « lieu d'affrontement « d'ordre polémique ».

La polémique est inhérente à la communication politique parce qu'elle suppose toujours des adversaires opposés les uns aux autres et désirant la même chose, en l'occurrence le pouvoir.

Le champ politique étant un champ de bataille, l'homme politique peut être amené à faire recours à des arguments qui ne s'inscrivent plus dans le cadre de sa vision politique ni dans son idéologie mais plutôt dans un cadre oppositionnel ou polémique. Par exemple, plutôt que de mettre en avant les forces de son programme politique, il s'attaquera à la personne de son adversaire en mettant en évidence quelque trait défavorable de son passé politique, rappeler un aspect de sa vie privée pouvant lui porter préjudice ou encore les différentes critiques dont il fait l'objet dans son propre parti politique. C'est cette dimension de la communication politique que Gauthier appelle l'argumentation périphérique. Ainsi « *l'argumentation périphérique, c'est donc l'ensemble des procédés discursifs de la communication politique qui se rapportent formellement à sa nature polémique*. » (Gauthier, 1995 : 82)

1.1. Le champ d'application de l'argumentation périphérique

L'argument périphérique porte entre autres choses, sur un aspect bien particulier de l'homme politique. Le substantif homme politique est ici générique et désigne aussi bien les femmes que les hommes qui font de la politique.

Au sens étymologique, la locution *ad hominem* signifie « qui s'adresse à l'homme ». C'est une forme d'argument qui a suscité l'intérêt des penseurs très tôt notamment Locke (1690) et récemment Toulmin, Riecke et Janik (1948). En outre, Christian Plantin aborde l'argument *ad hominem* en ces termes :

> Il y a argumentation sur la personne (dite argumentation ad hominem) toutes les fois qu'est en cause la vérité d'une assertion ou la légitimité d'une conduite, et que pour les réfuter on fait référence à des caractéristiques négatives particulières à la personne qui les soutient. On ramène ainsi la discussion de la question à la discussion de l'argumentateur. De ce déplacement dérivent divers modes de réfutation particulièrement productifs, qu'il s'agisse de la mise en contradiction de l'adversaire (SA) ou de l'attaque personnelle. (1996 : 96)

C'est donc une stratégie argumentative qui consiste à mettre l'interlocuteur, l'opposant face à ses propres contradictions et paradoxes. Le locuteur réfute ainsi la véracité de la position de l'interlocuteur en lui rappelant les caractéristiques négatives liées ou attribuées à sa personne. Le débat va ainsi porter sur la personne qui a argumenté, sur ce qui sépare cette dernière des propos qu'il aurait tenus. Ainsi on peut distinguer différents types d'arguments *ad hominem*.

1.2. **Les types d'arguments ad hominem**

Il existe plusieurs types d'arguments sur la personne parmi lesquels on peut caractériser :

1.2.1. **L'argument de la girouette** où il est reproché à quelqu'un d'avoir changé d'idée :

> Ce type d'argument *ad hominem* logique peut prendre diverses formes : changer d'avis sur une mesure ou un type d'action, changer de politique générale ou changer de formation partisane. Il peut servir à attaquer un adversaire parce que la cohérence formelle, en politique comme ailleurs, constitue un critère d'appréciation. (Gauthier, 1995 : 91)

À travers cette forme de l'argument sur la personne, l'orateur met ainsi en exergue le caractère changeant de l'adversaire. Ce dernier peut passer pour un homme politique manquant d'originalité, d'honnêteté et surtout de fidélité à ses propres propos et pensées. A côté de l'argument de la girouette, il y a l'argument du tartuffe.

1.2.2. **L'argument du tartuffe**

> Cet argument est de nature circonstancielle : il cherche donc à mettre en évidence la contradiction entre un « dire » et un « faire ». Plus précisément, l'argument du tartuffe

> consiste à faire reproche à un locuteur d'adopter une forme de comportement incompatible avec le discours qu'il tient. (Gauthier, 1995 : 91)

Ce qui caractérise l'argument du tartuffe, c'est la mise en exergue de l'opposition existant entre ce que dit l'homme politique ou l'adversaire et ce qu'il fait réellement. Autrement dit, la contradiction entre son dire et son comportement. Le discours que nous analysons se caractérise parfois par ces formes d'arguments sur la personne. La stratégie de l'orateur accorde ainsi une place de choix à l'argumentation sur la personne.

2. La stratégie argumentative du Colonel Abdoulaye MAÏGA

La stratégie par l'*ad hominem* est particulièrement prisée par le locuteur collectif malien parce que le discours est produit dans un contexte de désaccord avec la CEDEAO d'une part, et d'autre part avec le gouvernement français et dans une certaine mesure avec la communauté internationale. En outre, des dirigeants de la CEDEAO expriment leur désaccord au sujet des choix stratégiques de partenaires opérés par les dirigeants maliens et le chronogramme de la transition. Entre les Nations unies et les dirigeants du Mali, les points de désaccord et de tensions ne manquent pas. Dans certains rapports de la mission des Nations unies au Mali, les forces armées maliennes sont accusées de violation des droits de l'homme. À cela s'ajoute l'arrestation, à l'aéroport de Bamako, de militaires ivoiriens accusés d'être des mercenaires pour déstabiliser le pays et ses institutions. Ce sont, entre autres, les points d'opposition et de tiraillements entre le Mali et ses anciens partenaires. Le traitement de ces points de désaccord va occasionner l'usage d'arguments *ad hominem* lorsqu'il s'agira, pour le locuteur malien, de réagir aux déclarations et aux propos « inamicaux » d'un certain nombre de dirigeants faisant de reproches à Bamako au sujet des dossiers ci-dessus cités.

2.1. Argument ad hominem visant le Président du Niger, Mohamed BAZOUM

C'est dans cette logique que le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye MAÏGA, utilise ce type d'argument pour mettre ses opposants de la sous-région face à leurs propres contradictions en les citant nommément dans son discours tenu à la Tribune des Nations unies en ces termes :

> À l'endroit de M. Bazoum, il remarquera que le Gouvernement de la transition n'a pour le moment jamais réagi à ses propos injurieux pour deux raisons cumulatives. La première raison tient au respect de l'héritage laissé par nos ancêtres, qui consiste à ne pas répondre aux injures par des injures. La seconde raison relève de l'identité de M.

> Bazoum, l'étranger qui se réclame du Niger. Nous savons que le peuple nigérien frère du Mali, se distingue par des valeurs sociétales, culturelles et religieuses très riches. M. Bazoum n'est pas un nigérien, son comportement nous réconforte totalement dans notre constat (24 septembre 2022).

Dans cet extrait, le fait de nommer le Président de la République du Niger pour ensuite tenter de le décrédibiliser en remettant en question sa nationalité et son origine nigériennes, montre que le Premier ministre par intérim du Mali est en conflit ouvert avec lui, d'autant plus que le Président est présenté comme proférant des injures contre les autorités du Mali.

Mais avant de procéder à l'attaque discursive proprement dite, le chef du gouvernement par intérim du Mali rappelle son attachement aux valeurs culturelles et traditionnelles dans lesquelles il a été éduqué, et qui refusent toute réponse aux injures par des injures. Il adopte cette position par principe et par respect de sa tradition, laisse-t-il entendre. L'argument sur la personne intervient lorsqu'il nie l'origine nigérienne du Président Mohamed BAZOUM. Il le présente ainsi comme étranger au Niger et donc dépourvu de toute légitimité pour parler au nom du peuple nigérien. Il affirme que cela se vérifie par le fait que les valeurs culturelles, sociétales et religieuses du Niger sont contre les injures d'un frère à l'endroit de l'autre. Il le place dans une situation d'illégitimité en montrant que son comportement est totalement différent de celui de son peuple, de ce que la tradition de son pays enseigne et conseille dans les relations entre voisins où la cohésion, le respect de l'autre sont les normes élémentaires observées par tout un chacun. Il y a donc une volonté manifeste de *déplacer* l'autre[1]. Mais, à travers cet extrait, le locuteur entend aussi démontrer que les autorités de la transition du Mali sont en phase avec la tradition et les valeurs culturelles de leur pays, contrairement au Président BAZOUM dont les valeurs sont aux antipodes de celles de son peuple, fait-il entendre. Cette stratégie d'argument *ad hominem* est donc doublement utile à l'orateur dans sa quête de légitimité : la première est de discréditer un dirigeant de la sous-région hostile et la seconde est de présenter les autorités du Mali comme fidèles aux valeurs et traditions de leur pays, donc plus en phase avec leur Nation que ne le serait l'adversaire visé.

2.2. Argument du Tartuffe contre le Président ivoirien

Dans le même discours tenu au siège des Nations unies, le premier ministre par intérim du Mali inclut le Président ivoirien pour le mettre, lui aussi, face à ses propres contradictions et surtout

[1] Rappelons que les propos ci-dessus du Chef du gouvernement par intérim du Mali ont été très mal accueillis au Niger. Des élus nationaux du Niger ont vivement protesté contre ce discours du représentant du Mali à la tribune des Nations unies.

face à l'opposition entre ses actes politiques posés et les propos qu'il tient : c'est l'argument *du tartuffe*. Le but du Chef du gouvernement par intérim est de répondre à M. OUATTARA, qui invitait le Président de la transition à organiser rapidement l'élection devant mettre en place un Président démocratiquement élu. Selon le Chef d'État ivoirien, le Mali doit se replacer dans un processus et une posture démocratiques pour retrouver sa légitimité et sa légalité. À ces propos du Président ivoirien, le sujet locuteur malien répond :

> Je voudrais rappeler que la transition au Mali, résulte de plusieurs années de dysfonctionnements de notre jeune démocratie, qui a engrangé quelques résultats positifs. Malheureusement, à l'heure du bilan, les passifs sont plus importants que les actifs, d'où la survenance de la transition. Je saisis cette opportunité qui m'est offerte pour remercier chaleureusement notre respecté aîné, SE le Président Alassane Dramane Ouattara pour les sages et éclairés conseils, qu'il nous a prodigués dans son allocution mémorable à cette 77ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Je voudrais le rassurer que les Autorités de la transition malienne, n'ont d'autres objectifs que de faire des réformes politiques et institutionnelles, avant d'organiser des élections, tout en luttant obstinément contre le terrorisme. Ces réformes permettront d'améliorer la gouvernance et toutes les dispositions seront prises pour que la démocratie malienne soit la plus enviée au monde.
>
> Dans ce chantier, nous prêterons une attention particulière au 3ème mandat qui ne sera pas possible. Pour un public moins averti, le 3ème mandat consiste pour un Président de la République d'effectuer une manœuvre en 4 temps, en vue de conserver le pouvoir pour lui seul et son clan. (24 septembre 2022).

Encore une fois, le propos et l'objectif premiers du locuteur sont de justifier l'avènement de la transition au Mali. Il estime qu'elle est intervenue « *après plusieurs années de dysfonctionnements de notre jeune démocratie* ». Il ajoute que la démocratie a plus de passifs que d'actifs à l'heure du bilan. Par conséquent, elle n'a pas été capable d'apporter de solutions aux problèmes maliens depuis des années. Après avoir situé le contexte ayant nécessité la survenance de la transition, le locuteur use de la figure rhétorique de l'ironie pour répondre au Président Alassane OUATTARA, en feignant de le remercier pour les propos et les conseils qu'il a formulés à l'endroit du Mali. Les conseils prodigués par OUATTARA seront pourtant rejetés par la suite les uns après les autres en démontrant la contradiction qui caractérise la

personne, son comportement et ses propos. L'ironie se situe dans les termes utilisés, parce qu'ils sont premièrement présentés comme bienvenus et avisés alors qu'ils seront rejetés par la suite. Le locuteur donne l'impression d'apprécier les conseils de son voisin à travers des termes apparemment mélioratifs « *notre respecté ainé, sages et éclairés conseils, allocution mémorable…* »

Mais tout de suite après cette ironie, le locuteur veut rassurer l'opinion et particulièrement son auditoire, que la tenue d'élections reste la priorité et l'objectif ultime de son gouvernement de la transition. Mais il y a des préalables à cette tenue d'élections, insiste-t-il. Le préalable ce sont les réformes politiques et institutionnelles devant mettre, selon le locuteur, les résultats des élections à l'abri de toute contestation post-électorale. Il ajoute, pour mieux discréditer le Président ivoirien, que l'objectif de la transition est de faire de la démocratie malienne la « *plus enviée au monde* », pour ne pas rendre possible le fameux et contestable « *troisième mandat* ». Le locuteur laisse entendre que M. OUATTARA est au pouvoir grâce à cette « manœuvre » que le Premier ministre par intérim du Mali veut présenter comme tout aussi illégal et illégitime que pourrait être un coup d'État, tant décrié par la CEDEAO. C'est dans cette logique qu'intervient la phrase la plus expressive pour tenter de discréditer le Chef d'État ivoirien et lui signaler, d'une certaine manière, qu'il était mal placé pour donner de conseils et de leçons de démocratie aux autorités maliennes : « *Dans ce chantier, nous prêterons une attention particulière au 3ème mandat qui ne sera pas possible. Pour un public moins averti, le 3ème mandat consiste pour un Président de la République d'effectuer une manœuvre en 4 temps, en vue de conserver le pouvoir pour lui seul et son clan*. »

L'on peut constater que, sans le dire clairement, le locuteur décrit dans cet extrait, le régime ivoirien comme opposé à l'esprit démocratique puisque le président « *conserve le pouvoir pour lui seul et pour son clan* ».

Le but de tout l'extrait du discours adressé au Président ivoirien est donc de le railler, de le remettre face à ses propres « contradictions » et ainsi de le disqualifier en tant que Président démocratiquement élu. C'est donc l'argument du tartuffe qu'il utilise pour ce faire.

2.3. Argument visant à décrédibiliser le Président bissau-guinéen

Dans la même logique d'argument *ad hominem* visant à disqualifier l'adversaire, le Chef du gouvernement par intérim s'en prend au Président bissau-guinéen, Umaro Sissoco EMBALO. Ce dernier s'était exprimé dans la presse internationale en tant que Président en exercice de la CEDEAO au sujet des militaires ivoiriens arrêtés à l'aéroport de Bamako. Le Président EMBALO voulait lui-même discréditer la position du gouvernement malien à ce sujet et le présenter ainsi devant l'opinion internationale comme fautif. Les déclarations et la position du

Président en exercice de la CEDEAO ont sérieusement heurté les dirigeants maliens qui, par la voix de M. Abdoulaye MAÏGA, lui ont répondu en ces termes :

> Excellence M. le Secrétaire Général,
>
> Votre position sur l'affaire des mercenaires a été suivie par certains responsables d'Afrique de l'Ouest, donc c'est sous votre couvert, que nous leur adresserons des messages.
>
> A l'endroit du Président en exercice de la CEDEAO, M. Umaro Sissoco Embalo qui affirme : « on vient de voir avant-hier, la déclaration du Secrétaire Général des Nations Unies qui dit que ce ne sont pas des mercenaires. Moi à la place des maliens, j'aurai relâché ces 49 soldats. »
>
> Je voudrais très respectueusement signifier à ce dernier qu'il existe un principe de subsidiarité, d'ailleurs aux contours flous, entre la CEDEAO et les Nations Unies et non un principe de mimétisme. Également, il est important de lui préciser que le Secrétaire Général des Nations Unies n'est pas un Chef d'Etat et le Président en exercice de la CEDEAO n'est pas un fonctionnaire. Par conséquent, il serait indiqué qu'il ne banalise pas la CEDEAO. Enfin, il est utile de rappeler, au Président en exercice de la CEDEAO, qu'au Mali, les autorités n'interfèrent pas dans les dossiers judiciaires et respectent l'indépendance de la Justice. Donc, nous n'avons pas vocation à interpeller ou relâcher, ceci relève de la fonction judiciaire. Aussi, M. Umaro Sissoco Embalo doit être conscient du fait qu'il est le dépositaire d'un lourd héritage et de plusieurs sacrifices qui ont fait la renommée de cette Organisation. La dynamique ayant fait la grandeur de la CEDEAO ne doit pas être brisée. Par ailleurs, nous avons pris acte de la menace de sanctions proférée contre le Mali, et loin d'être impressionné par des sanctions, je voudrais signaler au Président en exercice de la CEDEAO, qu'à la fin de son mandat, les peuples ouest-africains le jugeront sur les efforts qu'il a fournis pour améliorer les conditions de vie des populations et non des shows médiatiques servant des agendas étrangers. (24 septembre 2022).

Dans ce cadre, le locuteur malien surfe sur l'idée répandue dans une certaine opinion africaine selon laquelle les dirigeants africains sont au service des anciennes puissances coloniales dont la France. Il se sert ainsi de ce stéréotype pour répondre à M. EMBALO lorsqu'il affirme qu'il

s'est exprimé sous le couvert du Secrétaire général[2] des Nations unies, donnant ainsi l'image d'un dirigeant incapable de se faire une opinion personnelle et propre au sujet des dossiers brûlants dans l'espace sous-régional qu'il est censé représenter et dont il doit défendre les valeurs. Il affirme que le Président bissau-guinéen s'était exprimé sous le couvert du Secrétaire général des Nations unies. L'orateur malien donne à comprendre ainsi une organisation ouest-africaine colonisée et dominée dans ses propres prises de position par l'ONU et donc, incapable de défendre les intérêts du peuple africain. Le discours direct et les guillemets[3] pour rapporter fidèlement les propos du Président EMBALO témoignent du caractère conflictuel de la communication entre les deux instances et les posent ainsi comme adversaires.

À propos du discours conflictuel, nous convenons avec Uli WINDISCH :

> La citation est un procédé discursif par lequel un sujet parlant ou écrivant rapporte un propos différent du sien et l'intègre dans son propre discours. En le citant à l'aide des guillemets, il veut insister sur l'authenticité des propos et montrer sa propre crédibilité. Il s'efface ainsi derrière le locuteur cité, pour mieux le mettre en scène. N'est-il pas surprenant de rencontrer une telle stratégie dans le discours conflictuel puisque l'objectif de ce dernier consiste, au contraire, à intégrer et à défaire le discours adverse ? (2007 : 40)

La même stratégie est employée dans le discours soumis à notre analyse. Le locuteur rapporte fidèlement, par le biais du discours direct rapporté, les propos tenus par l'adversaire[4] dans un autre contexte de communication. Le locuteur cité est ainsi fidèlement mis en scène. L'objectif visé est de citer l'autre, son discours pour ensuite le défaire, démontrer ses limites et son caractère infondé. C'est exactement ce que fait le Colonel MAÏGA : les propos du Président EMBALO sont fidèlement intégrés au discours du locuteur mais avec l'objectif de le disqualifier. Par la suite, il ajoute à l'endroit de l'adversaire, que le principe existant entre les Nations unies et la CEDEAO ne saurait être un principe de « *mimétisme* ». Le choix lexical du terme n'est pas fortuit, il contribue largement à la décrédibilisation de l'autre parce que celui qui mime manque de personnalité, de liberté, d'imagination et même d'indépendance d'esprit.

2.4. Propos visant le Secrétaire général de l'ONU

Le locuteur utilise le même procédé argumentatif pour réagir aux propos précédemment tenus par le secrétaire général de l'ONU au sujet des militaires ivoiriens incarcérés à Bamako. Nous avons vu dans l'extrait précédent que, selon le locuteur malien, le Président en exercice de la

---

[2] Le Portugais M. Antonio GUTERES

[3] Uli WINDISCH, Le K.O. verbal. La communication conflictuelle page 36

[4] Nous utilisons le terme d'adversaire ici parce que nous sommes dans un contexte de communication conflictuelle, où les interlocuteurs, par discours interposés, se livrent à une campagne de disqualification l'un de l'autre.

CEDEAO s'est exprimé à ce sujet « *sous couvert* » du Secrétaire général de L'ONU. L'orateur, dans un élan d'ironie, s'est lui-même présenté comme répondant au président bissau-guinéen[5] sous couvert de M. Antonio GUTERES. Les autorités du Mali, n'approuvant pas la position de M. GUTERRES à ce sujet, le locuteur collectif malien l'exprime :

> Enfin, permettez-moi de réitérer à notre Secrétaire général, M. António GUTERRES, notre haute appréciation des efforts louables qu'il continue de déployer pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation commune. Nous sommes convaincus que vous êtes un ami du Mali et du Sahel.
>
> L'amitié reposant sur la sincérité, souffrez que je vous exprime mon profond désaccord suite à votre récente sortie médiatique, au cours de laquelle vous prenez position et vous vous exprimez sur l'affaire des 46 mercenaires ivoiriens, qui est une affaire bilatérale et judiciaire, entre deux pays frères. C'est évident, que la qualification judiciaire des infractions liées à cette affaire ne relève pas des attributions du Secrétaire Général des Nations Unies. Au Mali, notre administration ne travaille pas sur la base de l'oralité, ni des déclarations par voie de presse, par conséquent, nous nous en tenons scrupuleusement à la Note Verbale de la MINUSMA, référence : MINUSMA/PROT/NV/226/2022 du 22 Juillet 2022, dans laquelle, il ressort clairement qu'il n'existe pas de liens entre les 46 mercenaires et les Nations Unies. Les récentes synchronisations des actions et l'harmonisation des éléments de langage consistant à faire passer le Mali de statut de victime à celui de coupable dans cette affaire des mercenaires, sont sans effets. (24 septembre 2022).

La première chose que l'on remarque dès l'abord, c'est que la même situation conflictuelle décelée dans les propos du Chef du gouvernement malien par intérim entre le Mali et des dirigeants de la CEDEAO[6] refait surface. Mais cette fois-ci entre le Mali et l'Organisation des Nations unies à propos du même sujet : le statut des militaires ivoiriens que Bamako détient et qualifie de mercenaires.

[5] Umaro SISSOCO EMBALO est le Président de la République bissau-guinéenne et assure à ce titre la présidence tournante de la CEDEAO, la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

[6] Le Président Ivoirien Alassane OUATTARA, le bissau-guinéen Umaro SISSOCO EMBALO et le Nigérien Mohamed BAZOUM.

Les propos adressés à M. GUTERRES sont d'abord teintés de gratitude. La reconnaissance des autorités maliennes pour tous les « *efforts louables* » qu'il mène pour le succès des missions assignées à l'Organisation commune. Le locuteur use encore d'ironie pour marquer son opposition et sa désapprobation quant à la position qu'adopte l'ONU vis-à-vis du Mali dans la gestion de ce dossier qui oppose le pays à la Côte-d'Ivoire. Cette ironie qui consiste à présenter M. GUTERRES comme ami du Mali et en même temps à le décrire comme ne faisant pas preuve de sincérité dans son amitié avec ce pays. Le Portugais[7] est décrit comme se disant ami du Mali mais posant des actes qui viennent contredire cette position, ou du moins ce qu'un ami est censé attendre de l'autre.

Les termes employés dans l'extrait nous présentent la situation comme relevant encore une fois, d'une communication polémique. Ces termes et expressions sont entre autres, « *souffrez, profond désaccord, votre récente sortie médiatique, sans effets…* ». Ils témoignent de la mauvaise qualité de la relation entre les deux hommes.

Conclusion

Le présent travail a porté sur l'utilisation que le Premier ministre par intérim du Mali, le Colonel Abdoulaye MAÏGA, fait de l'argument *ad hominem* dans son discours prononcé lors de la 77è session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 24 septembre 2022. Le discours a été livré dans un contexte de relations tendues voire inamicales entre le Mali et ses partenaires traditionnels notamment la Côte-d'Ivoire, la France, le Niger… Il s'inscrit aussi dans une entreprise de persuasion consistant à légitimer les dirigeants de la transition du Mali et en même temps à décrédibiliser ceux des pays présentés comme hostiles au régime militaire de Bamako. Les différentes formes de l'argument sur la personne sont l'argument du tartuffe, les expressions et termes péjoratifs visant les adversaires de l'orateur. L'analyse de ce type d'argument, en cette époque favorable à la montée des tensions dans la sous-région ouest-africaine, offre des perspectives prometteuses pour l'étude du discours politique.

Références bibliographiques :

Achache, Gilles. (1989). « Le marketing politique », *Hermès. N°4 : Le Nouvel Espace Public*. Paris, Editions du CNRS. pp.1°3-112.

[7] Le Secrétaire général de l'ONU au moment nous rédigeons cette thèse est Antonio GUTERREZ, de nationalité portugaise.

Amossy, Ruth. (2022). « Construire la légitimité et l'autorité politiques en discours. » *Argumentation et Analyse du Discours***.** Consulté le 25 mai 2022.

Coulibaly, Nanourougo. (2014). « Posture discursive et victoire électorale : le cas d'Ibrahim Boubacar Keïta au Mali. » *Argumentation et Analyse du Discours* URL : http://journals.openedition.org/aad/1765 ; DOI : https://doi.org/10.4000/aad.1765.

Gano, Nouhou. (2021). « Le discours d'Abdoulaye Mbaye du 21 juillet 2020 : quels outils et perspectives de l'analyse du discours ? » *Revue Internationale de Linguistique Appliquée, de Littérature et d'Education*, Vol. 4, N°1, p. 146-159.

Glerum, Elodie. & Teofanovic, Lilijan. (2012). « Attaquer les faces, décrédibiliser les places : gérer et générer la polémique dans une confrontation verbale entre Jean-François Copé et Tariq Ramadan du 9 février 2011 », *Cahiers de l'ILSL*, N° 32, pp101-114.

Gosselin, André. & Gauthier, Gilles. (1995). « Les arguments de causalité et de conséquence dans les débats politiques télévisés : l'exemple du débat des chefs lors des élections canadiennes de 1993. » *Revue québécoise de science politique*, N°27, pp.149–174.

Michael, Leff. & Perelman, Chaim. (2009). « Argument ad hominem et ethos rhétorique. » *Argumentation et Analyse du Discours* . URL : http:// journals.openedition.org/aad/213 ; DOI : 10.4000/aad.213.

Perelman, Chaim. & Olbrechts-Tyteca, Lucie. (2008). *Traité de l'argumentation*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

Plantin, Christian. (1996) *L'argumentation*, Paris : Le Seuil.

Wahnich, Stéphane. (2022). « Introduction. La construction de la légitimité et de l'autorité : les démocraties face à la Covid-19. » *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 28 | 2022, mis en ligne le 25 avril2022, consulté le 25 mai 2022.

Windisch, Uli. (2007). *Le K.O. verbal. La communication conflictuelle*, Lausanne : L'Âge d'homme.